

Conseiller Bancaire : je postule ou pas ?

Entre octobre 2020 et mars 2021 la direction RBWM a effectué un test avec 35 agences volontaires afin d'étudier la possibilité de développer les ventes de produits et services par les collaborateurs de la ligne Accueil (LAC).

Il en ressort que la Direction a décidé de créer le métier de Conseiller Bancaire auquel tout collaborateur de la ligne accueil pourra postuler sur la base du strict volontariat dès septembre prochain.

Cette inFO a pour but de vous donner des clés pour vous aider à choisir si vous candidatez ou pas dès septembre.

Quels sont les enjeux ?

Pour l'entreprise : Faire des Conseillers Bancaires des collaborateurs encore plus polyvalents. Développer les ventes.

A titre individuel : 2 angles de vues

- Je souhaite évoluer vers un métier de RM => le métier de Conseiller Bancaire peut me permettre de monter en compétence progressivement.
- Le métier de conseiller bancaire s'inscrit dans la tendance globale d'évolution des métiers de la banque à moyen long terme. Je peux tester les métiers de la vente par cette voie et librement par la suite je choisis d'y adhérer ou pas sans m'engager, si au bout de 6 mois ça ne me convient pas.

Avantages

Formations : je bénéficie de formations métier qui augmentent mes compétences (Une quinzaine d'heures).

Je m'inscris dans l'évolution structurelle du métier : ce peut être important si je souhaite évoluer dans le métier bancaire ou pas.

Si je souhaite évoluer vers un métier de RM la marche sera moins haute :

Les contraintes réglementaires ont complexifié le métier et rend plus complexe la passerelle AT/RM, donc une transition en douceur.

Je peux essayer et changer d'avis dans 6 mois ou avant d'être nommé à partir du 1^{er} avril 2022.

Points d'attention

Pas d'allègement individuel des tâches administratives : tous les membres de la LAC conservent leurs tâches.

Du travail en plus : Il s'agit d'une nouvelle mission, commerciale, en complément de vos missions traditionnelles.

J'aurai des objectifs individuels : il faut être attentif à l'organisation de votre LAC pour pouvoir les atteindre.

Pas d'évolution de salaire : la Direction a refusé notre demande d'augmentation, seule la rem var sera bonifiée.

Cohésion d'équipe : nous avons mis en garde la direction sur le risque de tensions si tous les membres de la LAC n'effectuent pas le même choix.

Vrai ou faux ?

Vrai : je deviens Conseiller bancaire **sur la base stricte du volontariat**. Les métiers de la vente ne sont pas une évidence pour tous. Un collaborateur contraint ne pourrait être efficace.

Faux : les métiers de la ligne accueil n'existeront plus chez le repreneur de RBWM = **à ce jour personne ne connaît le business model du repreneur**. Il serait FAUX de dire que l'on connaît à ce jour l'avenir des métiers LAC à un horizon de 4 ans. Pour l'instant il n'est pas prévu de les supprimer. **Si vous n'êtes pas prêt, prenez le temps.**

Vrai : si je choisis d'être Conseiller Bancaire, je **pourrai changer d'avis** dans 6 mois.

Faux : si j'opte pour le métier de Conseiller bancaire mes tâches administratives seront allégées => **FAUX :** le métier estime avoir déjà entrepris un allègement des tâches qui, cumulé à une baisse des opérations depuis la crise sanitaire, libèrerait du temps pour les tâches commerciales. **C'est bien du travail en +**

Quid si je n'opte pas en septembre ?

Rien : on ne pourra pas me le reprocher. Je ne suis pas observé par le repreneur RBWM.

Il y aura d'autres campagnes de recrutement volontaire (sans doute dans 1 an). Si je ne suis pas prêt, je peux observer les collègues qui le sont et je pourrai y venir plus tard.

Ce qu'en pense FO

Il n'y a pas de bons ou de mauvais métiers : il n'y a que des métiers bien ou mal adaptés.

La réflexion et le temps sont les chemins de votre réussite.

L'important est de se sentir à l'aise dans ce qu'on fait. Et s'il doit y avoir une évolution du métier, elle doit se faire progressivement dans le temps et de façon adaptée.

J'ai encore des questions :

Les référents FO sur ce sujet :

- | | | |
|--------------------------|----------------|--|
| ➤ Carole CEBE : | 06 72 05 06 15 | carole.cebe@hsbc.fr |
| ➤ Angelina POIROT : | 01 58 13 84 55 | angelina.poirot@hsbc.fr |
| ➤ Eric POYET : | 06 32 08 58 57 | eric.poyet@hsbc.fr |
| ➤ Christiane Di NATALI : | 06 10 23 83 36 | christiane.dinatali@hsbc.fr |
| ➤ Vanessa JUGE : | 06 19 29 50 02 | vanessa.juge@hsbc.fr |
| ➤ Loïc NICOLAS : | 06 68 46 81 57 | loic.nicolas@hsbc.fr |

